

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

R-255

PARTIE FRANÇAISE

DE LA

Revue Militaire Canadienne.

"LA PAIX EST LE RÊVE DES SAGES : LA GUERRE EST L'HISTOIRE DES HOMMES."

Adresser les correspondances Françaises : au caporal Gaston P. LABAT, Citadelle, Québec.

VOL. I. No. 5.

QUEBEC, 1ER JUIN, 1880.

Souscrip. } \$1.00 par année.
10 centins le numéro.

FÊTE DE SA MAJESTÉ LA REINE.

HOMMAGE.

Il est, dans l'Atlantique, une île aux fiers rivages ;
Chaque flot la salue et porte au loin son nom.
Elle est une oasis dans les déserts sauvages,
Et le soleil pour elle a toujours un rayon.
Ses vallons sont fleuris, ses cités, magnifiques ;
Des navires sans nombre arrivent dans ses ports ;
L'air retentit au loin du bruit de ses fabriques,
Et le bronze défend sa gloire et ses vieux forts.

Il est, parmi les grands qui gouvernent la terre,
Une femme que Dieu bénit. La foi, l'honneur
Depuis un demi-siècle ornent son règne austère.
Elle passe et fait naître aussitôt le bonheur.
Et quand, de tous côtés, la haine populaire
Ebranle chaque trône et juge chaque roi,
Elle demeure en paix. Son trône séculaire
Trouve un suprême appui dans l'amour de la loi.

* * *

Après cette poésie de M. Pamphile LeMay qui a bien voulu nous l'adresser et nous autoriser à la publier dans notre modeste Revue, honneur dont nous lui sommes très reconnaissant, nous trouvons peu de choses à dire en l'honneur de la fête de S. M. la Reine Victoria, impératrice des Indes.

En effet, ces quelques vers aussi simples qu'admirables du vaillant poète canadien, ne sont ils pas la plus belle expression de tous les sentiments qui animent le cœur. le plus bel hommage, le plus beau bouquet qu'on puisse offrir à notre Très Gracieuse Souveraine ?

Aussi nous tairions nous devant ces quelques vers qui valent à eux seuls tout ce qu'on peut dire à ce sujet, si notre devoir ne nous procurait la douce obligation de faire part de nos impressions à nos lecteurs.

Dès le matin, le ciel qui voulait être de la fête dans cette belle manifestation, s'était enveloppé d'un épais brouillard pour procéder à sa brillante toilette, comme une jolie femme s'enveloppe d'un poignoir de cachemire blanc avant d'étaler sa merveilleuse beauté aux yeux de la foule.

Vers dix heures du matin, au moment où les troupes se rendaient sur le champ de manœuvres, le brouillard disparut comme par enchantement, au grand contentement de l'immense foule venue de toutes parts pour acclamer Sa Majesté Impériale dans la personne de Leurs Altesses le prince Léopold, la princesse Louise et de Son Excellence

le Gouverneur Général. Alors, sublime et merveilleuse scène ! journée de printemps où le roucoulement des oiseaux s'unissait aux rayons du soleil, à la verdure des frondaisons ombragées, au murmure du St. Laurent, cette majesté en saluant une autre, au bruit du canon, des musiques militaires, des feux de joie, des drapeaux inclinés ; aux hurrahs enthousiastes, Te deum de tout un peuple fidèle, loyal et dévoué.

Pouvait-il en être autrement ? Non. L'autel doit toujours être orné en raison des vertus du saint qu'on célèbre, et quel plus suave encens peut-on brûler, quand, pour une femme vertueuse, pieuse et charitable, pour une mère, type par excellence de l'honneur du foyer domestique, pour une reine, modèle de la royauté la plus admirable, la nature, le ciel et le peuple font leur plus belle toilette, cueillent leurs plus belles fleurs—celles du cœur !—pour les offrir à l'objet de leur culte, de leur vénération, de leur dévotion ?

Et cela, non seulement à Québec, mais depuis le centre de l'Europe jusqu'aux profondeurs de l'Inde, du Nadir au Zénith, dans le monde entier des millions de voix et de cœurs se sont unis à la même heure au *God save the Queen*, hymne sublime qui monte vers Dieu pour retomber ensuite en une rosée de bénédictions sur la femme admirable qui est plutôt la mère que la reine de son peuple.

Maintenant, que dire de plus qui ne soit audessous des sentiments que tous les cœurs ont éprouvés ? Dire que toutes les troupes ont manœuvré d'une manière remarquable et qu'elles ont montré qu'elles sauraient défendre le drapeau britannique avec autant d'héroïsme qu'elles lui ont témoigné leur dévouement en ce jour de fête nationale ? Dire que les troupes d'infanterie franco-canadienne ont prouvé par leur entrain et leur légèreté qu'elles n'ont pas oublié leurs anciennes traditions ? Non. Nous ne dirons pas ce que chacun sait et a vu. Nous dirons uniquement ce qui se cache intimement au fond de tous les cœurs, respectueux hommage que nous déposons humblement aux pieds des nobles enfants du trône d'Angleterre.

Majesté Impériale ! Les troupes canadiennes toujours prêtes à défendre l'honneur du drapeau britannique, font des vœux sincères pour la prolongation des jours de Votre Majesté, existence précieuse qui fait le bonheur de vos sujets et la tranquillité de l'Europe.

DU RÔLE DE L'ARMÉE ET DE LA POLICE.

L'armée a une mission héroïque à remplir : la défense du pays contre l'ennemi.

Changer son mandat en la faisant descendre au rôle de *policemen*, c'est une faute grave. C'est la démoraliser en lui faisant prendre en dégoût la noble tâche qu'elle doit à son pays ; c'est la déprécier aux yeux des citoyens et de ses ennemis qui ne voient plus en elle qu'une troupe de policiers.

Est-ce à dire que les *policemen* ne sont pas des gens honorables ?..... Ce n'est certes pas la notre pensée à l'égard d'un corps que nous respectons parcequ'il est aussi indispensable à la sécurité d'une ville que les troupes le sont à celle d'un pays, mais quand nous disons que l'armée ne doit pas sortir de son rôle, de son mandat, nous voulons dire ceci : à chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Ce vieux proverbe français rend parfaitement notre pensée.

En effet, ayez des *policemen* pour arrêter des voleurs, des assassins, des émeutiers,—car pour ce métier il faut plus de tact, de flair que de courage—et ayez des soldats pour défendre l'honneur de votre drapeau contre l'ennemi,—à ceux là il faut du dévouement, du sacrifice, de l'héroïsme, de la grandeur d'âme jusqu'à la mort, et la chose publique ira comme sur des roulettes.

Ces réflexions nous sont venues à la suite des troubles douloureux et trop souvent renouvelés qui ensanglantent la ville de Québec.

Pourquoi donc se renouvellent-ils ? Parceque, et chacun le sait, le système de police est defectueux. Aussi en est-on forcément arrivé à se reposer avec trop de confiance sur les troupes. Encore une fois, c'est un tort, une faute.

Quoique n'ayant pas autorité pour faire le procès de la corporation de Québec, nous pensons cependant, dans l'intérêt de la Province et de la sécurité des citoyens, que nous avons le droit d'exprimer notre façon de pensée.

En Europe, dans l'armée, quand il s'agit d'un fait militaire, on commande *quatre hommes et un caporal* ! ce faible détachement, dévoué jusqu'à la mort, a pour mission de pousser une reconnaissance vers l'ennemi du dehors, et à la rigueur de le combattre. C'est le rôle du soldat. Dans la vie civile, quand il s'agit d'un ordre de sécurité publique pour réprimer une émeute, on commande *six gendarmes à cheval*. C'est le rôle de la police. Et ces quelques hommes armés de pied en cap comme des romains, vrais centaures modernes, viennent à bout d'une émeute, toujours commencement néfaste d'une révolution si elle n'est réprimée dès l'origine. N'a-t-on pas vu souvent six gendarmes à Paris ou six *policemen* à Londres balayer une rue menaçante de populace émeutière ?..... Nous ne parlons pas bien entendu de quelques exceptions heureusement très rares, où l'émeute avait tellement pris pied, que la troupe dut forcément agir pour se sauvegarder elle-même. C'est là une exception qui ne se produirait plus si la police était assez forte moralement et matériellement pour empêcher ces conflits d'où naissent des haines fâcheuses entre soldats et citoyens, haines qui n'existent pas entre le peuple et la police quand celle-ci est forcée d'agir. Quel est le citoyen qui en voudrait à un *policeman* d'avoir arrêté ou tué un voleur ou un

assassin ? L'émeutier n'est-il pas coupable de ces deux crimes ? Il revient donc de droit au *policeman* d'abord, à la justice ensuite, et, s'il y a lieu, à la potence. Aussi, pas de fausse humanité ou de sottise sentimentalité. En médecine, quand un membre est gangrené, on l'ampute pour préserver le reste du corps.

Pourquoi donc six gendarmes à cheval sont ils plus forts contre la populace qu'une compagnie d'infanterie ?... Parceque le peuple se dit : " les gendarmes, eux, sont payés pour faire la police des rues et des villes, dussent-ils même arrêter ou tuer leur père et mère. C'est leur métier. Quant aux soldats, c'est autre chose. Ce sont nos fils, nos enfants, nos amis qui ont pris du service, non pour tirer sur nous, mais uniquement pour défendre le pays." En cela, le peuple a raison, car on a vu quelque fois la troupe se mettre de son côté, tandis qu'on n'y a jamais vu la police, dont le mandat devant les hommes et le serment devant Dieu est de rétablir l'ordre dans les rues, à n'importe quel prix.

Ainsi, dans une ville comme Québec, par exemple, nous avons la certitude que *vingt cinq gendarmes à cheval*, pris parmi de vieux soldats, assureraient la sécurité publique, ce qui ferait renaitre les affaires, serait un bénéfice pour la caisse de la corporation, et conséquemment pour chaque contribuable.

Un souvenir à l'appui de notre dire.

Lors des événements regrettables du quinze août dernier, nous regardions, le cœur navré d'indignation, la place où l'assassinat avait été commis ; la voie publique était interceptée par deux canons chargés à mitraille que gardaient quelques centaines de *loafers* à la face sinistre et patibulaire. C'était sur le coup de midi..... Le canon de la Citadelle se fit entendre, et cette meute d'assommeurs, effrayée comme une bande de corbeaux qui entend un coup de fouet, disparut pour se cacher dans son antre. Croyez-vous donc que cette race de lâches émeutiers qui fuit devant un coup de canon à poudre résisterait à vingt-cinq gendarmes, sabre au poing, pistolet à la ceinture, carabines en bandoulière et s'avançant au trot de leurs formidables montures ? Non. La force, l'audace, la lâcheté de cette tourbe humaine est dans le manque et la faiblesse de votre police.

Ces scènes de désordre, quand elles ne sont pas réprimées immédiatement et coupées dans leurs racines, énervent et démoralisent les troupes et les citoyens. Seules, elles augmentent l'audace des émeutiers qui, semblable au fauve qui dérobe une brebis la veille, y revient en compagnie le lendemain pour dévorer tout le troupeau. Mettez donc un gardien solide et bien armé en charge de ce troupeau, et que votre gardien à vous soit un corps de police montée, unissant la force morale à la force physique.

En faisant ce sacrifice qui est de toute utilité, vous le voyez, non seulement vous réaliserez de grands bénéfices, mais vous assurerez, avec la sécurité de votre ville, celle du pays en général, car au lieu de diminuer la valeur, l'énergie, le patriotisme de vos troupes en leur faisant faire des *patrouilles de police* regrettables, risées et comédie que la corporation paie avec l'argent des contribuables, vous rendrez le soldat à son légitime orgueil, à sa noble fierté, à sa sainte mission,—ce qui fait sa force et son courage,—c'est-à-dire, vous le rendrez digne d'être l'honneur de votre drapeau et le défenseur de votre pays.

A NOS FRÈRES D'ARMES DE QUÉBEC.

Nous avons souvent entendu dire que les troupes de Québec ne frayaient pas amicalement entre elles. Qui dit cela? Probablement quelques jaloux ou quelques méchants—cette race maudite est partout—qui voient avec rage que l'entente la plus cordiale règne dans tous les corps militaires de Québec, qualité qu'on ne trouve peut-être pas dans toutes les autres professions à un aussi haut degré.

Le proverbe français qui dit: "*L'Union fait la force*," proverbe qui doit s'appliquer indistinctement dans toutes les relations de la vie, amicales ou commerciales, semble devoir préférablement s'appliquer aux troupes, car s'il y a union entre elles les jours de paix, la force naîtra nécessairement le jour de la guerre.

C'est le but que doivent se proposer tous les corps militaires, et nous sommes heureux de constater que c'est celui qui anime toutes les troupes de Québec. Espérons qu'il en est de même parmi tous les autres corps du Canada.

Appelés sous les armes pour se tenir prêts à réprimer les désordres qui ont troublés Québec ces jours derniers, le 8e, le 9e bataillon et les batteries de garnison ont été consignés à la citadelle.

L'empressement, le dévouement, la célérité avec laquelle officiers et soldats se sont rendus à cet appel, est une preuve manifeste qu'ils comprennent noblement leur mission.

Quoique leur présence ait été toute pacifique,—et puisse-t-elle l'être chaque fois qu'il s'agira de descendre dans la rue,—nous avons été à même d'apprécier leurs qualités civiles, morales, disciplinaires, militaires.

Nous leurs dirons donc quelques mots à ce sujet, en faisant toutefois une variante.

Frères d'armes du 8e, du 9e et des batteries de garnison, si Napoléon vous eût eu sous ses ordres, il se serait probablement écrié: Soldats! du haut de leurs colonnes, Montcalm et Wolfe vous contemplant. Nous, nous vous disons: braves camarades! du haut de la citadelle de Québec,—ville qui doit être fière de vous posséder et qui vous doit sa reconnaissance,—comme des bords du lac Ontario, notre amitié vous contemple et vous est aussi sincèrement acquise que votre loyauté est acquise aux intérêts de la vieille cité de Champlain à laquelle, tout en saisissant cette occasion pour lui témoigner notre vive reconnaissance, nous sommes heureux de faire connaître votre noble conduite.

Le Tir de l'Infanterie aux grandes distances.

Extrait du *Journal des Sciences Militaires*, publié à Paris.

(Suite.)

Conditions du tir au polygone et à la guerre.

Au polygone, les conditions dans lesquelles les expériences sont faites sont excellentes; ainsi, on connaît très bien les distances du tir. A la guerre il n'en est pas ainsi. On peut répondre que, au moins dans la défensive, le temps permettra souvent de repérer les distances et qu'on sera aussi bien fixé à cet égard sur le champ de bataille que sur le champ de tir.

Mais la hausse n'est pas réglée pour tous les temps; la hausse bonne l'hiver est trop forte l'été; par un temps d'humidité, de pluie, elle n'est pas celle qui convient par un temps

sec; la hausse bonne dans la plaine est trop forte sur la montagne. Aux petites distances, les différences sont peu sensibles, mais il n'en est plus ainsi aux grandes distances: le règlement avec raison prescrit du reste que, en tout cas, avant les exercices du tir, l'officier instructeur doit éprouver la hausse par quelques coups d'essai et la rectifier. De même au polygone, quand on veut exécuter le tir aux grandes distances, on fait quelques salves d'essai, deux ou trois; des observateurs font connaître le résultat et l'on rectifie la hausse en conséquence de leurs indications.

A la guerre, on peut aussi faire usage de salves; c'est encore un avantage de ce genre de tir; avec lui l'observation de la chute des balles est plus facile, la terre étant plus fortement remuée que par un feu à volonté, sans compter que avec celui-ci la vue est gênée par la fumée. Mais au-delà de 1,200 mètres, avec la meilleure lunette, sur un terrain favorable, on ne voit plus le point de chute des projectiles; on ne peut pas rectifier la hausse.

A cette objection, il y a encore une réponse. On emploiera plusieurs lignes de mire, de 50 ou même de 100 mètres de différence; par là, on augmente la longueur du noyau et de la zone dangereuse: une section de 50 hommes tirant avec la hausse de 900 mètres, l'autre avec celle de 1,000, on obtiendrait une surface battue de 200 mètres au moins, de 850 à 1,050; mais on doit reconnaître que si alors l'objectif est englobé dans la zone dangereuse, celle-ci, cependant, n'ayant plus la même densité, l'effet produit sera moindre.

Il faut tenir compte aussi des écarts horizontaux produits par l'influence du vent. Un vent, même léger, a un effet très appréciable sur les projectiles peu lourds qui n'ont plus une grande vitesse; c'est ce qui a lieu pour les nôtres, aux grandes distances, à la fin de leur course. Le tableau No 9 du Manuel nous apprend que, à 1,500 mètres, un vent moyen jette le projectile à 12 mètres à droite ou à gauche; à 1,800 mètres, à 20 mètres. Quand le but est une ligne de compagnie (80 mètres), cette influence est nulle; mais quand elle dépasse 10 mètres, elle est sérieuse si le but est une colonne de compagnie. Le front de la section étant de 20 mètres, par un vent léger ne jetant pas le projectile à plus de 10 mètres, comme à 1,200 mètres, il suffira de viser le flanc droit ou le flanc gauche du but; cependant, le remède ne sera pas parfaitement satisfaisant, si l'effet du vent est de moins de 10 mètres. Le centre du noyau ne correspondra pas avec l'axe de la colonne; le résultat sera diminué. Il en sera de même si l'écart est compris entre 10 et 20 mètres. Mais quand le projectile subira un écart plus grand que 20 mètres, le résultat sera nul ou à peu près; il faudrait prendre un point à viser en dehors du but, ce qui n'est pas pratique.

Au camp de Châlons, pour parer à cet inconvénient, on fait usage d'une hausse spéciale, la hausse à dérive. C'est un appareil qui s'adapte sur la hausse de l'arme et qui porte un appendice gradué, perpendiculaire à la planche verticale; celle-ci glisse sur le précédent. Le cran de mire est ainsi porté à droite ou à gauche en visant alors le point à atteindre, les coups sont dirigés à droite ou à gauche du but et ramenés sur lui par la cause déviatrice. C'est une véritable hausse servant à corriger les écarts horizontaux, comme la hausse habituelle corrige les écarts verticaux. C'est aussi, en réalité, la hausse qu'emploie l'artillerie pour corriger les effets de la déviation.

La pratique a confirmé l'utilité de cet instrument; mais, pour l'appliquer, il faut connaître combien on doit prendre de millimètres de dérive, à droite ou à gauche. Au polygone, nous avons les indications des observateurs; mais à la guerre, comment faire au-delà de 1,200 mètres, quand on ne voit plus la chute des balles? Tel est l'obstacle. L'auteur de l'instrument en convient: "Tant que nous ne pourrions pas, dit-il, observer la chute des coups, le problème du tir aux grandes distances, dans son entier, reste insoluble." Laissons donc de côté la hausse à dérive et résumons notre discussion.

Les résultats du tir fournis par les expériences au polygone sont bien supérieurs à ceux que l'on pourra obtenir à la guerre,

surtout au delà de 1,200 mètres ; peut-être alors seront-ils nuls, vu le peu d'étendue des zones dangereuses, parce qu'il sera toujours difficile, sinon impossible, de bien régler la hausse, la chute des balles échappant à la vision ; parce que encore l'influence d'un vent, même très léger, devient très sensible au delà de cette distance, et que, pour la même raison, il devient impossible de l'apprécier et de le corriger.

Avant d'aller plus loin, nous devons répondre à une objection, c'est que nous n'avons à citer que des résultats incomplets ; c'est vrai, les expériences jusqu'ici ont été insuffisantes ; mais nous avons comme moyen de contrôle les résultats obtenus par les Prussiens, qui nous ont devancés, qui ont étudié la question à fond et nous donnent dans leur règlement les pour cent depuis 400 mètres jusqu'à 1,400. En comparant les uns et les autres, on s'aperçoit que les nôtres sont bien supérieurs, et la raison en est que nos expériences ont été faites sur des buts de 2 mètres de hauteur et que la colonne de compagnie avait quatre rangées de panneaux (quatre subdivisions), tandis que, en Allemagne, le but n'avait que 1m,60 de hauteur et que la colonne de compagnie n'avait que trois rangs de panneaux ; par conséquent, pour comparer exactement les résultats, il faut retrancher des nôtres, dans ce dernier cas, 1/4 plus le 1/5 de 3/4 ou 2/5. Nous avons dit que, à 1,000 mètres, nous avons eu 65 p. 100 ; en diminuant 2/5, il nous reste 39 ; le règlement prussien donne de 15 à 35. La gerbe, à 1,000 mètres, nous a fourni 26 p. 100 ; en étant 2/5, il reste 16 environ. Nous sommes bien près de l'accord. Sur une ligne de compagnie (80 mètres), nous avons eu 20 p. 100 ; en diminuant le 1/5, il nous reste 16 ; le règlement prussien indique 7 à 20. Nous avons tout lieu de croire que ce règlement donne des résultats exacts, dignes de confiance ; ils peuvent donc compléter ceux que nous possédons, et, avec leur aide, nous pouvons avancer que la lumière est faite sur cette question, et notre conclusion sera la suivante :

Limite supérieure du tir aux grandes distances.

À la guerre, le tir doit avoir pour limite la distance de 1,200 mètres, et, dans ce cas, il faut que les objectifs offrent des dimensions suffisantes, comme une colonne de compagnie, une batterie, un escadron, et c'est jusqu'à 1,000 mètres seulement qu'on pourra compter sur des effets sérieux. Telle est aussi l'opinion du règlement prussien, et il ajoute que, avant d'ouvrir le feu, le chef doit toujours examiner si la consommation de cartouches nécessaire est en rapport avec le résultat à espérer et peut être justifiée par la situation du combat et l'approvisionnement des munitions dont on dispose. Ce sont là deux excellents avis, car les feux inefficaces affaiblissent le moral de la troupe qui les exécute, et exaltent celui de l'adversaire.

Le soldat qui voit que son feu n'arrête pas l'ennemi se trouble et perd confiance dans son arme ; en outre, il est évident que l'application du tir aux grandes distances, à la guerre, est inséparable de la question de l'approvisionnement en cartouches ; il serait bien dangereux de chercher au loin de petits résultats, si l'on s'exposait à manquer de munitions ou à n'en avoir qu'une quantité réduite pour le combat rapproché, pour la phase de l'action décisive, alors que le feu est foudroyant.

Bataille de Saint-Privat.

Dans la dernière guerre, nous avons eu un épisode remarquable, qui montre de la manière la plus évidente la puissance de notre arme, aux grandes distances, dans certaines conditions ; pour en tirer des conséquences logiques, sûres, il faut l'étudier à fond, bien examiner la situation respective des adversaires. Je veux parler de la défense de Saint-Privat, le 18 août 1870, par une brigade du corps du maréchal Canrobert. Trois des quatre brigades de la garde prussienne furent désignées pour exécuter l'attaque de ce village, préparée par 84 pièce d'artillerie. Ces trois brigades se présentèrent, formées sur deux et en quelques endroits même sur trois lignes de colonnes de compagnie, à 24 pas d'intervalle : le front d'attaque embrassait 1,400 mètres. La première attaque était couverte par

une ligne de tirailleurs avec soutiens. Le terrain était sans abri, en pente douce, dominé de Saint-Privat, tout à notre avantage. L'attaque se démasqua à une distance de 2,000 à 2,500 mètres.

De notre côté, une brigade défendait le village, mais elle ne l'occupait pas ; elle était postée aux abords, à la ceinture extérieure, à 300 mètres en avant ; on avait crénelé les murs, construit des tranchées-abris ; le village lui-même fut pris pour objectif par l'artillerie prussienne ; notre ligne avancée ne souffrit pas, le moral de nos soldats était excellent. Quand ils virent s'avancer les lignes de la garde prussienne, il est probable qu'ils ouvrirent immédiatement le feu, qu'ils n'attendaient pas d'ordre. Au début, avec leur hausse de 1,200 mètres, ils ne durent pas faire grand mal à leurs adversaires, mais quand ceux-ci arrivèrent à 1,200, à 1,000, à 800 mètres, il n'en fut plus ainsi. Nos soldats visaient-ils bien ? J'en doute ; mais peu importait ; les coups trop haut, manquant la première ligne, frappaient la deuxième, la troisième ; les coups trop bas ricochaient sur le terrain doucement incliné. Les écarts horizontaux, dus au vent ou à toute autre cause, n'étaient pas très nuisibles au tir ; les balles qui manquaient la colonne visée pouvaient encore frapper dans les colonnes voisines, éloignées seulement de 18 mètres. Après une demi-heure d'un feu terrible, les 12,000 hommes de la garde avaient 6,000 d'entre eux couchés par terre ; quelques écrivains disent 8,000 ; le mouvement était arrêté, l'attaque manquée ; les assaillants s'étaient couchés et les plus rapprochés étaient encore à 600 mètres de notre position. Cette garde, qui devait décider du gain de la bataille, au lieu d'un succès, avait trouvé son tombeau.

Étudions ce fait de guerre, nous en tirerons d'utiles enseignements.

La brigade française comptait environ 3,000 hommes, peut-être un peu plus ; je prends le chiffre du général Lewal ; chacun d'eux avait 90 cartouches ; ils les ont sans doute toutes tirées ; ce ne serait que trois cartouches par minute, c'est peu. Ils ont donc consommé 270,000 cartouches et obtenu 2/2 p. 100. Si nous prenons la moyenne des résultats maxima du tir donnés par le règlement prussien sur une colonne de compagnie, nous trouvons pour les distances de 800 à 1,400 mètres, 29 p. 100, divisé par 10—2,9. Ainsi, quand nous évaluons les pour cent de la guerre dix fois plus petits que ceux du polygone, nous sommes au-dessous de la vérité, car nous avons envisagé un but d'une seule colonne de compagnie, et non un objectif comme celui de Saint-Privat.

Ce résultat de 2,2 p. 100 est devenu colossal, avec un tir de 270,000 cartouches, et cette consommation était justifiée par la situation du combat, par l'importance du but qu'on se proposait (la destruction de l'ennemi) et qu'il était possible d'atteindre, vu l'étendue de la formation des Prussiens en surface et en hauteur.

Si cette formation eût été moins dense, si l'ennemi eût adopté un échelonnement bien entendu, tel que celui qui a été pratiqué depuis, tel qu'il est recommandé aujourd'hui partout, nous n'aurions pas eu l'occasion de lui infliger de pareilles pertes, nous ne l'aurions pas arrêté aussi loin, comme l'expérience l'a prouvé sur les autres champs de bataille. Nous aurions fait alors, avec le tir aux grandes distances, une consommation inutile de cartouches, qui nous auraient probablement fait défaut, au moment décisif, contre l'attaque rapprochée. L'épisode de Saint-Privat est un fait unique, anormal, que nous ne reverrons pas ; il faut en conclure le rejet des formations compactes, mais non l'emploi, sans réserve, du tir au delà de 1,200 mètres.

Combat de Plewna.

Pendant la guerre russo-turque, l'attention a été vivement éveillée par les combats autour de Plewna. Nous ne sommes pas bien renseignés sur les formations adoptées par les Russes, dont les pertes ont été considérables ; je crois fort qu'ils ne soupçonnaient pas toute la puissance des armes actuelles. Il est probable que, à 2,000 mètres, plus près peut-être, ils se sont présentés en colonne comme les Prussiens à Saint-Privat, qu'ils

n'ont pas pris assez tôt l'ordre dispersé, que leur échelonnement a été mal entendu ; cette opinion semble ressortir de la lecture des rapports sur les opérations. Nous savons, du reste, que dans l'armée russe la conviction n'était pas faite sur la nécessité de l'ordre dispersé ; l'avis contraire se faisait jour dans les écrits de plusieurs généraux en grand crédit, et même dans les cours professés à l'Académie de guerre. L'école de Souvarov avait encore des adeptes. Cependant, malgré le feu des Turcs, les Russes sont souvent arrivés sur les tranchées ennemies, et s'ils n'ont pas eu de succès dans les premiers engagements, c'est qu'ils ont méconnu le principe fondamental de l'attaque de front combinée avec une attaque de flanc. Cette faute a été signalée par toute la presse militaire européenne. Quant aux pertes spéciales aux grandes distances, nous ne les connaissons pas ; l'évaluation n'en a pas été faite : on se contente de dire qu'il y a eu des hommes frappés à 2,000 mètres et au delà ; ce fait n'a rien de surprenant ; il pourrait y en avoir eu à 4,000 mètres, puisque la plus grande portée de nos armes atteint cette distance.

Quant aux Turcs, il est établi qu'ils ont exécuté le tir aux plus grandes distances ; ils étaient, du reste, sans inquiétude relativement à la consommation des cartouches, considération si grave pour des troupes qui marchent, qui manœuvrent. Derrière eux, ils avaient une place avec d'immenses approvisionnements ; le ravitaillement des lignes était assuré par des convois de bêtes de somme allant continuellement des magasins au champ de bataille ; les hommes ne disposaient pas seulement de 72 à 150 cartouches : dans les tranchées, il y avait des caisses à profusion ; ils n'avaient donc pas à craindre d'en manquer pour le combat rapproché.

Les quelques centaines d'hommes blessés chez l'ennemi constituaient un petit avantage, mais acquis sans inconvénient. Avec le capital de munitions dont ils disposaient, les Turcs n'avaient pas à se préoccuper de mettre la consommation des cartouches en rapport avec le but à atteindre.

Je crois que ces grands événements confirment les conclusions que j'ai exposées plus haut.

Application à la guerre du tir aux grandes distances.

Dans quelles circonstances pourra-t-on exécuter le tir aux grandes distances, bien entendu dans la limite de 1.200 mètres ?

Ce sera au début du combat, car lorsque l'action est engagée de près, à moins de 600 mètres, il est évident qu'il faut à tout prix parer au danger le plus rapproché : il serait insensé d'attaquer des troupes à 1,000 mètres, quand on est menacé à 300, à 400 ; tous les efforts doivent être concentrés sur la troupe ennemie la plus avancée ; la situation, l'efficacité du tir l'exigent. Ainsi, c'est quand la chaîne de l'attaque sera à 600, 700, 800 mètres, que les groupes ennemis en arrière, s'ils sont aperçus, pourront être pris pour objectif d'un feu concentré.

Ce rôle appartiendra exclusivement à la défense, car elle ne donnera pas à l'attaque l'occasion de la frapper de loin ; elle ne présentera à celle-ci qu'une chaîne en première ligne ; en arrière, les soutiens, les réserves, seront en ligne sur deux rangs de profondeur au plus ; le feu a peu de prise sur cette formation, et, le plus souvent, elle sera dérobée à la vue par des obstacles naturels ou artificiels. Mais les occasions, même pour la défense, seront, comme nous l'avons déjà dit, rares et fugitives, attendu que l'assaillant, qui n'ignore pas l'effet des armes, prendra à temps l'ordre dispersé, et si, sur quelques points, il est surpris, il se hâtera de déployer ses colonnes de compagnie et de prendre la formation de combat. Il est sans doute bien obligé de conserver des fractions à rangs serrés, mais elles se tiendront en ligne et souffriront peu si elles sont fractionnées par section, ou mieux par demi-section. Les compagnies de réserve des bataillons se tenant à 1,000 mètres de la chaîne sont, en ligne, entièrement à l'abri des coups et souffriront même peu en colonne ; lorsqu'elles seront rapprochées à 1,000 mètres de l'ennemi, elles seront couvertes par le combat engagé en avant d'elles. Si les fractions, à rangs serrés, plus rapprochées (renforts, soutiens), sont forcées de stationner, si elles

n'ont pas d'abris, elles se coucheront ; quand elle devront se porter en avant, elles marcheront par bonds, de 60 à 80 mètres trajet de moins d'une minute ; en sorte que quand le défenseur sera en mesure d'ouvrir son feu, et il lui faudra bien une minute pour prendre ses dispositions, l'objectif fera défaut : il sera à l'abri d'un mouvement de terrain ou couché.

Quant à l'attaque de l'artillerie, elle sera rare aussi ; quelle raison pourrait engager cette arme à aller se mettre en batterie à 1,000, 1,200, 1,500 mètres, alors qu'à 3,000 mètres elle produit des effets sûrs et considérables ? Aucune, à moins qu'on ne l'y force, et ce sera une exception. Elle se portera à ces distances, quand l'action sera vivement engagée, pour appuyer son infanterie, qui combat alors en avant, à petite distance de l'ennemi et qui attire toute son attention ; l'artillerie est couverte par cette lutte et ne peut être prise pour objectif ; elle ne peut être qu'exposée aux ricochets, aux coups mal visés.

La formation de combat prescrite par l'école de bataillon est prise à 2,000 mètres de l'artillerie ennemie, qui est à 600 mètres en arrière de son infanterie : donc, c'est à 1,400 mètres de celle-ci que l'on quitte l'ordre en colonnes de compagnie. On est alors bien près de la limite fixée au tir à longue portée ; mais il est bien entendu, et l'épisode de Saint-Privat en fait un devoir impérieux, que les bataillons, dès qu'ils seront à 2,000 mètres de l'infanterie ennemie, si le terrain est découvert, n'auront plus les intervalles de 24 pas, mais ceux de déploiement ; les compagnies elles-mêmes ne devront plus être en colonnes de compagnie, mais en colonnes de peloton, afin que dans le cas d'une erreur dans l'appréciation des distances elles souffrent moins, si elles sont tout à coup battues par le feu, et se déploient plus rapidement en ligne. Ces dispositions sont prescrites par l'article 85 de l'école de bataillon ; la puissance du feu de l'artillerie commande de les prendre déjà à 3,000, à 3,500 et même à 4,000 mètres de l'artillerie ennemie, mais elles seraient encore nécessaires à partir de la distance de 2,000 mètres de l'infanterie, si la première était réduite au silence par notre canon, car nous avons vu quelle est l'efficacité du fusil contre des formations compactes.

Mais est-ce bien aux troupes de la véritable ligne de résistance que doit incomber, en général, l'exécution du tir à longue portée ? Je ne le crois pas. Ce rôle appartiendra surtout aux troupes avancées, aux petits postes, aux grand'gardes, à de petits détachements, forts aux plus d'une compagnie, poussés à 1,000, 1,200 mètres en avant du front ou des ailes de la première ligne. Ils seront embusqués sur des points bien choisis, surveillant les grandes avenues ; ils ouvriront le feu sur les escadrons qui appuient les reconnaissances d'officiers, sur les batteries, les colonnes de compagnie qui, ne soupçonnant pas l'ennemi si près, peuvent être surprises. L'infanterie particulièrement, pour y échapper, sera forcée de prendre prématurément sa formation de combat. Il est incommode pour l'attaque de se déployer à grandes distances de l'ennemi ; c'est une raison pour que le défenseur cherche à l'y contraindre.

Tous ces détachements, semés pour ainsi dire sur la marche de l'attaque, ne doivent pas être poussés trop loin et doivent céder rapidement devant des forces supérieures, quand l'adversaire a pris l'ordre dispersé et qu'il se dispose à engager l'action de près. C'est pour leur ôter la tentation de résister qu'il faut les faire faibles ; leur défaite ne pourrait avoir qu'une influence fâcheuse sur le moral des troupes. Les Allemands nomment *troupes d'engagement* celles qui sont appelées à remplir cette mission ; elles doivent appartenir à la seconde ligne ou à la réserve. Celles qui sont chargées de défendre la véritable position seront donc intactes quand l'ennemi se présentera. Elles sont prêtes pour le combat rapproché ; elles ont leurs cartouches au complet et n'ont pas à se préoccuper d'un ravitaillement dès le commencement de l'action.

Telle nous semble devoir être, en général, l'application du tir aux grandes distances à la guerre. Son rôle paraîtra bien réduit ; mais il est certaines conditions où il n'en est plus ainsi. Ce tir acquiert alors une importance sérieuse.

A continuer.

De l'Éducation Morale du Soldat.

DES SOUS-OFFICIERS.

A propos des attributions disciplinaires des gradés inférieurs de la compagnie, je me souviens d'avoir dit que j'avais l'intention de parler longuement de ces derniers dans un chapitre spécial.

Mais, en parlant de la première éducation des recrues et des divers devoirs du soldat, ainsi que du rapport de compagnie, j'ai déjà dit bien des choses touchant les attributions disciplinaires de ces gradés et leurs rapports avec les simples soldats, avec leurs supérieurs et même entre eux, de sorte qu'il ne restera peu de chose à ajouter, ce qui sera une économie notable de temps.

Tout d'abord, je ferai remarquer la différence capitale qui existe entre le mandat confié par la discipline aux officiers et celui confié aux sous-officiers. Pour cela, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de citer les paroles d'un estimable officier du génie, qui disait à ses jeunes lieutenants :

“ Figurez-vous que le capitaine est l'ingénieur ou le directeur d'un travail donné. Les officiers subalternes seront les aides, les assistants, les surveillants, comme il vous plaira ; les sous-officiers seront les contre-maîtres.”

Le sous-officier doit, comme on dit vulgairement, être constamment sur le dos du soldat, non pas pour le molester par des procédés sentant le maître d'école ou l'argousin, non pas pour le faire marcher à coups d'aiguillon, comme on l'a prétendu, puisqu'il est reconnu que le moyen est inutile, mais pour veiller sur sa conduite, l'aider de ses conseils quand il en a besoin, l'empêcher de faire un faux pas, diriger ses actions s'il manque de pratique, de jugement ou de bonne volonté, et, par dessus tout, le tenir constamment en haleine, ne pas le laisser succomber à la paresse. De cela il résulte, à mon avis du moins, qu'indépendamment de l'intelligence et de la moralité, deux indispensables conditions, les qualités les plus précieuses d'un sous-officier sont : une longue pratique, l'amour de son métier, la réflexion, une humeur toujours égale, ce qui n'exclut pas la résolution, l'activité et en même temps l'horreur de la paresse chez les autres. Destiné à vivre au milieu des simples soldats, à être pour eux le représentant de cette autorité despotique qui dirige à son gré leur vie et leurs actions, à faire appliquer dans toute leur rigueur les règlements de la discipline et les ordres des supérieurs, à servir de trait d'union entre les officiers et la troupe, le sous-officier a besoin d'une grande fermeté de caractère et d'abnégation. La responsabilité, si lourde qu'elle soit, ne doit jamais l'effrayer, la crainte d'encourir la désaffection de ses subordonnés ne doit pas le détourner du devoir. Lorsque la discipline ou la volonté des supérieurs exigeront qu'on tienne la main à l'exécution d'un ordre qui contrarie le soldat, si le sous-officier fait son devoir, il récoltera forcément la haine qu'il aura soignée de ne pas provoquer ou d'attiser ; mais qu'il ne s'arrête pas à cette considération, qu'il n'ait pas l'air de trembler devant cette haine, qu'il ne la détourne pas de sa personne pour en faire retomber tout le poids sur ses supérieurs ; qu'il l'affronte résolument et qu'il la subisse sans paraître y faire attention. La haine viendra expirer à ses pieds.

“ C'est moi qui vous le dis ; allez ! ” — “ C'est à moi que vous en avez ? Adressez-vous au capitaine ! ” — “ Que voulez-vous que j'y fasse, moi ? C'est l'ordre du capitaine. ” C'est là, de la part d'un gradé, un langage lâche et perfide. A quoi bon dire : “ Tel ou tel autre supérieur ordonne ceci ou cela... ” Est-ce que le sous-officier n'a pas, lui aussi, le droit de commander à ses subordonnés ? Pourquoi invoquer alors une autorité supérieure, comme si la sienne ne lui suffisait pas, et compromettre ainsi et sa dignité et son grade ? L'ordre est absolu, à quelque degré de la hiérarchie qu'appartienne celui qui l'a donné. Que le sous-officier dise : “ Faites, ” et le soldat obéira.

Mais de ce que le sous-officier s'est attiré le mécontentement de ses subordonnés résulte-t-il nécessairement qu'il a bien fait son devoir ? Est-il vrai que le sous-officier qui entend faire son devoir soit nécessairement obligé d'encourir la haine des soldats ? Ce n'est pas mon avis. Le titre de *raide* donné par certains soldats me semble une assez triste recommandation pour un sous-officier, et je plains de tout mon cœur ceux qui y tiennent trop et plus encore ceux qui s'en font gloire. La fermeté, le sérieux, le laconisme et toutes les autres qualités qui permettent à un gradé d'obtenir ce qu'il veut de ses subordonnés n'excluent pas les bonnes raisons et les bonnes manières. Mais quand on est forcé d'en venir au moyens extrêmes, je me range, étant donné le caractère de notre soldat, parmi ceux qui préfèrent une raideur extrême à une extrême bonté. J'ai d'ailleurs une assez mauvaise opinion de ces sous-officiers qui font les bons apôtres par besoin de popularité ou pour qu'on rapproche leur bonté de la sévérité de leurs camarades. De pareils procédés entre collègues du même grade sont infiniment regrettables et nuisibles à la discipline. Un bon capitaine se bornera à dire au sous-officier trop raide : “ Ayez donc des façons moins rudes. ” Mais il dira à celui qui pêche par l'exercice contraire : “ Vous êtes incapable de tenir votre poste. ”

Les défauts capitaux pour un sous-officier sont la négligence et la paresse. — Voyez-vous ce jeune sergent ? Il ne manque ni d'esprit ni d'instruction ; il a une certaine aptitude militaire et du courage ; il connaît parfaitement son service et est aussi capable qu'un autre de tenir la comptabilité de sa compagnie. Mais sa tête et son cœur sont ailleurs, qu'à la caserne. Sa profession lui plaît, parce qu'elle lui permet de porter un uniforme qui a tant d'influence sur le beau sexe, et de se donner ces airs de matamore qui ont tant de charme pour un jeune homme bouillant ; parce qu'elle lui fait entrevoir dans un lointain nuage une dragonne d'or... Mais le service, mon Dieu ! — Le service ? Compter les clous des souliers du soldat ! S'assurer que les couvertures des lits ne font pas de faux plis ! Visiter les latrines ! Passer la minutieuse inspection des dortoirs, en se promenant les mains derrière le dos ! etc., etc. Quel ennui ! quel supplice ! Il compte les heures, les quarts les minutes et les secondes. Son œil se fixe sur l'aiguille de l'horloge et semble lui reprocher sa lenteur. Il croit que le temps fait un somme. S'il reçoit deux ordres, il en oublie un et laisse aux caporaux le soin d'exécuter l'autre. Il a l'horreur du reproche, surtout il a peur des punitions..... La consigne en particulier, la consigne est pour lui le supplice de Tantale. Ne pas pouvoir sortir ? Lui qui ne désire que cela, lui qui ne pense qu'à cela, lui qui ne voudrait faire que cela ! Et cependant il faut faire quelque chose pour que les supérieurs ne trouvent pas à redire sur son compte ! Faire... tout simplement pour être vu, pour tuer le temps... Mais ses supérieurs lui veulent du bien, le traitent avec égard, parce qu'il est de bonne famille, l'appellent en riant *mauvais sujet*, avec une complaisance... En voilà assez pour qu'il ne fasse rien, absolument rien. Quel joli exemple pour les autres sous-officiers et pour les soldats ! Pas un capitaine ne voudrait avoir de pareils gradés. Celui qui en a s'en défait bien volontiers. S'il est forcé de les garder, il les consigne à la caserne jusqu'à jour où ils changent de conduite.

Il est du reste bien difficile, surtout dans une armée de fraîche date, d'avoir des sous-officiers de cette trempe. On est forcé de donner des galons de sergent à des jeunes gens de 24, 22 et même 20 ans, faute de bons anciens soldats, capables de faire des sergents.

Donc, il est indispensable que les supérieurs, et plus particulièrement les capitaines, veillent sur ces jeunes sous-officiers, d'une façon spéciale : vigilance de père plutôt que de supérieur.

Mais ici j'en vois plus d'un froncer le sourcil et s'écrier : “ Beau cadeau vraiment que nous font là les écoles militaires ! au lieu de nous envoyer des gradés, comme nous l'espérons, elles augmentent notre responsabilité, au lieu d'alléger celle que nous avons déjà. ” Quoi d'étonnant qu'une pareille

lusion de leur part engendre un tel désappointement ? Vous pensiez donc qu'un bataillon, un escadron, une batterie d'instruction pouvaient, dans l'espace de deux ans, vous fournir des gradés à qui, les yeux fermés, vous pourriez confier la compagnie, l'escadron, la batterie ? Aviez-vous la prétention que ces deux années suffiraient à faire de ces petits jeunes gens autant d'hommes mûrs ? Vous aurez des jeunes gens dociles, polis, respectueux, bien élevés, avec un certain bagage de connaissances, parfaitement dressés aux exercices tactiques et à la gymnastique, peut-être calligraphes habiles, bons comptables et bons dessinateurs, propres à remplir les fonctions d'instructeurs militaires : oui, tout cela vous pouvez y prétendre, c'est votre droit ; mais la pratique de la vie de caserne et de garnison, la connaissance du monde, le bon sens et la fermeté de caractère de l'homme fait : non, cela n'est pas possible et vous n'avez pas à compter là-dessus. Ne vous laissez pas éblouir par cette note relative aux qualités morales et disciplinaires que vous trouverez sur la liste de renseignements du jeune homme provenant des écoles. Ce jugement ne peut être qu'hypothétique parce que les professeurs de ce jeune homme qui l'eurent, comme soldat et qui vous le passent comme sous-officier ne peuvent pas vous garantir qu'il réussira dans son nouvel état.

Il faut donc se persuader que l'éducation du jeune sous-officier venant d'un dépôt d'instruction est loin d'être complète ; qu'au point de vue morale et disciplinaire, cette instruction est à peine ébauchée. Il a besoin d'un œil qui veille sur lui et d'une main qui guide ses premiers pas. Ce rôle, plus méritoire que pénible, est celui du lieutenant.

Généralement, et en raison du caractère propre à notre nation, les qualités les plus rares chez nos sous-officiers, quant à l'exercice de leurs fonctions, sont précisément les qualités dominantes des gradés des armées de l'Allemagne : je veux dire la constance et la persévérance, l'égalité d'humeur et de manières. C'est pour cela que nos sous-officiers ont besoin de sentir sur eux l'œil des supérieurs, chaque fois que la fatigue, l'ennui, le dégoût s'emparent d'eux.

J'en ai assez dit jusqu'ici, je crois, pour démontrer que, selon moi, la jeunesse est un obstacle sérieux à l'exécution stricte des devoirs du sous-officier. J'avouerai franchement que j'approuve en tout et pour tout la façon de penser de ces capitaines qui s'accrochent de recevoir dans leur compagnie deux sous-lieutenants de dix-huit ans, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils aient un bon lieutenant d'une trentaine d'années, un fourrier du même âge et des sergents plutôt mûrs que jeunes. Quand je veux me représenter le vrai type du bon sergent, je me figure un homme au visage bruni et austère comme celui d'un carme, qui parle peu, ne rit pas, ne crie pas, ne gesticule pas, impartial, sans emportement, ne se déconcerte jamais, d'égal humeur et de manières envers tous ; ne faisant pas de zèle ridicule dans le service, s'abstenant le plus possible, je ne dirai pas d'abuser, mais même simplement d'user du droit de punir ; ayant le soin de ne s'en servir que dans le cas de flagrant délit réclamant des mesures énergiques de répression ; de s'abstenir également et surtout de menaces et d'être grossier envers les hommes, — laissons cette qualité aux Allemands ! — moyen d'action ridicule et préjudiciable qui perd les subordonnés et la discipline ; et d'avoir constamment présent à l'esprit que leur devoir strict est de prévenir les fautes et non de les laisser commettre ou de les favoriser pour les punir ensuite. C'est là un faux zèle et une fausse discipline que les chefs doivent essayer de découvrir dans le service. Ces remarques s'appliquent naturellement aussi à tous les sous-officiers, car ce qu'il faut surtout pour remplir ce cadre, ce sont des hommes qui se forment en morceaux pour leur patrie, leur souverain, leurs supérieurs, leur régiment et leurs compagnons d'armes.

C. CORSI,

Colonel d'état-major dans l'armée italienne.

Quelques aphorismes du Général de Brack pour terminer. Tous ceux qui liront ces lignes ne perdront pas leur temps en se les remémorant sous les yeux :

1. Il faut, en campagne, manger et dormir toutes les fois qu'on en a la possibilité.
2. En paix, gâcher les vivres est un tort ; en guerre, c'est un crime.
3. Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale, fumez et faites fumer vos soldats.
4. Reconnaître n'est pas attaquer. Une reconnaissance attaque quelquefois, mais ce n'est que pour mieux reconnaître. L'attaque n'est donc pas son but, mais un de ses moyens.
5. En guerre, le plus mauvais parti qu'on puisse prendre est de n'en prendre aucun ; l'hésitation est pire que l'ignorance, elle est le cachet de la faiblesse.
6. L'art de la guerre est, en petit comme en grand, la réunion et l'emploi de forces supérieures sur un point décisif.
7. Avoir pour soi l'offensive est ce qu'il y a de plus avantageux, parce qu'on oblige ainsi l'ennemi à combiner ses mouvements sur les nôtres, et qu'on le démoralise. La défensive n'est utile que pour gagner du temps.
8. Règle générale : lorsqu'une charge est bien entamée, poussez-la à fond et tenez bon, vous réussirez.
9. Les devoirs d'un arrière-garde se résument en ces trois mots, qui doivent être sa devise : vigilance, ensemble et fermeté.
10. En abusant des punitions, on enduret un régiment de manière à lui ôter toute noble sensibilité ; on le descend de sa hauteur morale ; il n'y remonte plus.
11. L'étude est l'arsenal dans lequel vous puiserez vos armes au jour de l'action. Étudier avec soin aide à penser et à agir vite, et penser et agir vite est le secret de l'officier modèle.
12. En fait d'instruction, on n'est riche au jour de l'application que lorsqu'on est trop riche. Dans ce grand jour, il est trop tard pour apprendre, et il est temps de choisir le nécessaire et d'oublier l'inutile. En temps de guerre présente tant de chances de succès, se compliquer de tant de positions, que la réserve de notre instruction peut trouver ainsi son application inattendue ; et si cette application se rencontre, ne fat-elle qu'une seule fois dans notre vie, elle paie une année de peines.

Pauvre Batterie "B" !

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé. C'est le programme que se sont tracé quelques journaux à l'égard de la Batterie "B".

Cependant, si la sagesse humaine dit "qu'il faut tourner sa langue sept fois avant de parler," elle dit aussi qu'on doit tourner sa plume sept fois avant d'écrire et de se faire imprimer.

Co qui revient à dire qu'il faut savoir avant de parler. Ceci est dit à propos de certains articles qui ont paru contre la Batterie "B". Que leur a-t-elle donc fait cette pauvre Batterie ? Rien. Mais il est une chose qu'on ne doit pas oublier. On attaque toujours ceux qui ont quelques mérites. C'est une lâcheté de la race des envieux, des jaloux et des méchants. Heureusement pour la société qu'ils sont peu nombreux. Ainsi, l'année dernière, après la fête de S. M. La Reine célébrée à Montréal, un journal disait qu'un homme avait été tué par un tireur de la Batterie "B". C'était faux. On l'a prouvé. Il y a quelques jours, un autre journal insérait qu'une rixe avait eu lieu entre le 8^{me} et le 10^{me} bataillons, hôtes de la citadelle, cela uniquement pour faire croire que la Batterie "B" n'était pas capable de maintenir l'ordre chez elle. Cela était encore faux, et ce journal a retracé le fait le lendemain. Enfin, le 21 Mai dernier, ce même journal disait encore qu'un homme de la Batterie "B" était tombé de cheval et qu'il s'était donné une épaule. Tout cela est faux, doublement faux, triplement faux. Voilà la vérité. Oui, la Batterie "B" est toujours prête à tuer... uniquement les ennemis du pays ; la Batterie "B" est assez civilisée, polie, disciplinée pour empêcher par sa seule influence morale les désordres que quelques meneurs voudraient fomenter chez elle. La Batterie "B" est aussi bonne à pied qu'à cheval, ce qui fait que ce n'est pas un de ses hommes qui est tombé pendant la Revue du 21 Mai, mais bien le cavalier d'un autre corps. Peut-être que s'il se fût agi d'une action d'éclat accomplie par un autre corps et qu'on l'eût mise sur le compte de la Batterie "B" que le corps intéressé aurait réclamé.

Or, nous qui sommes aussi vaillants qu'honnêtes, nous réclamons ce qui nous est dû : la vérité.

Nous remercions le fait, non pour accuser les journaux qui ont annoncé ces faussetés, — ils sont trop intelligents et trop impartiaux pour inventer de fausses nouvelles qu'ils se feront un devoir de retracer s'ils respectent leurs lecteurs — mais nous leur disons cela à senle fin qu'ils se tiennent en garde contre ceux qui surprennent leur bonne foi en leur faisant insérer des articles contre la Batterie "B", articles que le bon sens du public québécois, honnête et intelligent, appréciera à leur juste valeur.

Un Soldat Polyglotte.

Un émigré français, nommé Chavan, garçon spirituel, industriel, imperturbable, était doué d'une aptitude presque miraculeuse à s'approprier les manières, le langage et l'accent de tous les pays ; Espagnol, Anglais, Italien, Normand, Provençal, Bas-Breton, suivant que la circonstance le requérait ; une académie des inscriptions et belles-lettres incarnée ; une polyglotte qui s'était faite homme. Depuis deux ans qu'il avait été capturé, par nos troupes, avec une partie d'un régiment allemand, personne n'était parvenu à lui apprendre un mot de français, à lui faire oublier son rôle inamovible de *Kayserslich*. Le froid, le chaud, la faim, la soif, et il était fort altéré, ne se manifestaient en lui dans ses besoins les plus extrêmes que par le langage du geste ou quelques articulations incompréhensibles, contre l'impuissance desquelles il ma-

nifestait lui-même son indignation par les scènes les plus comiques de désespoir. On le surprit dans une rêverie, on l'éveillait en sursaut, on le frappait à l'improviste, et son premier cri ne trahissait jamais le secret duquel dépendait sa vie. Ce n'était que le soir, quand les voraces étaient tournés, et au milieu de nos communications les plus particulières, qu'il dépoillait la lourde et brutale stupidité du pandour, pour nous égayer de folies charmantes, et développer devant nous toutes les richesses de sa gibecière encyclopédique. Le jour du jugement arriva. Chavan, les faces plombées, l'œil morne et nostalgique, l'air abruti d'un troupiot à demi cretin, s'assit à côté de son défenseur sans lui adresser une parole ni un regard. Chavan était dans son identité un accusé important. Il avait été condamné trois fois à mort, comme déserteur à l'honori, comme réacteur du Midi et comme émigré.

Vingt témoins le reconnaissent sous son nom, et l'autorité de leurs dépositions unanimes pouvait être confirmée jusqu'à l'évidence la plus absolue par le moindre indice de la plus légère émotion qui eût altéré son inaltérable sang-froid. Il les entendit sans sourciller. Son seul moyen de salut était la possibilité de l'existence d'un ménechme parfait né au village de Kircheberg, dans le grand-duché du Bas-Rhin, et dont il avait pris le nom et composé l'individualité avec une supériorité de talent mimique propre à faire envie aux plus grands comédiens. Tout à coup le capitaine-rapporteur annonça qu'un heureux hasard venait de faire découvrir, parmi les interprètes du conseil, un bourgeois de Kircheberg. Il n'y eut pas un regard qui ne se tournât sur Chavan; mais Chavan n'avait rien entendu: Il puisait une pincée de tabac dans sa boîte d'étain, la transportait avec une lenteur solennelle au-dessus de sa large moustache, et la savourait méthodiquement. A peine l'interprète eut pris la parole pour entrer en conférence avec l'accusé, que la physionomie de celui-ci parut s'épanouir; une hilarité subito anima ses traits si longtemps abattus, en s'accroissant graduellement jusqu'à l'exaltation, et les paroles se précipitèrent si abondamment sur ses lèvres, que l'oreille la plus exercée à son jargon tudesque aurait eu de la peine à le suivre. Ce flux de mots menaçait de ne pas s'arrêter, quand le truchement se retourna vers le tribunal, pour attester que ce soldat était son compatriote; et qu'à moins d'être né à Kircheberg, il n'y avait homme en Allemagne qui pût en parler aussi correctement le patois. Chavan fut mis en liberté avec une feuille de route. Comme il descendait l'escalier, il aperçut son interprète, lui saisit affectueusement la main et lui souffla bas à l'oreille, en français fort net et fort coulant:

"Quant vous écrirez à Kircheberg, mon cher camarade, je vous prie de ne pas m'oublier auprès de votre respectable famille."

CHARLES NODIER.

Juste appréciation d'un Anglais sur les Allemands.

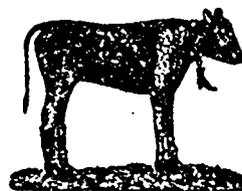
Dans son ouvrage intitulé "Les Allemands chez les Allemands," M. E. C. Grenneville Murray, ancien attaché d'ambassade d'Angleterre en Allemagne dit:

"On s'étonne que des hommes puissent tolérer de pareils excès (il s'agit des coups de canne et autres que les officiers distribuent si libéralement à leurs hommes); mais les Allemands sont naturellement serviles et timides. Leurs victoires sur les Français sont dues à leur organisation, beaucoup plus qu'à leur valeur individuelle. On a constaté que dans les escarmouches, où l'initiative personnelle et la présence d'esprit sont particulièrement nécessaires, ils lâchaient pied ou se faisaient battre. L'armée allemande est surtout remarquable par le nombre, par la qualité de ses officiers et par l'habileté

de ses généraux; mais ce n'est pas une armée de héros, et elle est loin de constituer une force réelle pour le pays. L'empire germanique durera aussi longtemps que ses hommes d'État réussiront à le préserver des deux périls qui le menacent: révolution à l'intérieur, guerre à l'extérieur. Une révolution montrerait que la plupart des Allemands sont au fond particularistes; une nouvelle guerre ferait voir que l'Allemagne n'a pas d'alliés soucieux d'empêcher sa ruine."

A L'ENSEIGNE ORIGINALE DU VEAU BOTTE.

59



59

ANTOINE BÉDARD

CORDONNIER.

Fournisseur de chaussures militaires pour les batteries

"A" et "B" etc.

Fabricant de chaussures fines, de chasse et en tous genres pour dames, hommes, enfants, corps de volontaires, cavaliers etc. Les prix très modérés de la maison A. Bédard, lui font espérer que le public l'honorera d'une visite qu'elle sollicite.

59, RUE du PONT, St. ROCH, 59

QUEBEC.

Quebec, 1er. Juin, 1880.

DIPLOMA AWARDED AT DOMINION EXHIBITION 1879 AND FIRST PRIZE AWARDED PROVINCIAL EXHIBITION QUEBEC 1877.

M. TIMMONS & SON.

MANUFACTURERS OF

Genuine Apple Cider,
Champagne Cider,
Soda Water,
Ginger Ale,
Aerated Ginger Beer,
Nectar,
Lemonade,

and all kinds of Syrups.

Our beverages are the best in the Dominion for excellence of quality and purity as acknowledged by Council of Arts and Manufactures at Dominion and Provincial Exhibitions.

M. TIMMONS & SON.

CORNER COTE ST. GENEVIEVE & ST. GEORGE STS.

QUEBEC.

Quebec, 1st. May, 1880.

SOMMAIRE.

Fête de S. M. La Reine	73
Du rôle de l'armée et de la police	74
A nos frères d'armes de Québec	75
Le tir de l'infanterie aux grandes distances	75
De l'éducation morale du soldat	78
Pauvre Batterie "B" !	79
Un soldat Polyglotte	79
Juste appréciation d'un anglais sur les allemands	80

DES PRIXES DE L'ÉCOLE D'ARTILLERIE, CITADELLE, QUÉBEC.

